



PÔLE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ET ENVIRONNEMENT
Direction-adjointe du logement, de la politique de la ville et de l'habitat
Service aménagement et urbanisme
Affaire suivie par : Yves PAUL
Mèl : yves.paul@cg60.fr
Tél. : 03.44.10.72.35
Fax : 03.44.06.60.02

Le Président du Conseil général
à

Monsieur le Directeur départemental
des Territoires

Beauvais, le **30 AVR. 2012**

Objet : Collecte des informations nécessaires à l'élaboration du PLU
Commune de MONT- L'EVEQUE

Suite à votre demande en date du 19 janvier 2012 concernant la collecte des informations nécessaires à la révision du plan local d'urbanisme de la commune de MONT-L'EVEQUE, prescrit par délibération du 17 novembre 2011, j'ai l'honneur de vous adresser les informations suivantes :

1° Routes départementales :

La route départementale (RD) n° 134 traverse la commune. Elle est classée en 5^{ème} catégorie. Les comptages de trafic effectués en 2009 relèvent une moyenne journalière de 189 véhicules, dont 4 % de poids lourds.

La route départementale (RD) n° 330 traverse la commune. Elle est classée en 3^{ème} catégorie. Les comptages de trafic effectués en 2009 (hors agglomération), relèvent une moyenne journalière de 3983 véhicules, dont 3 % de poids lourds, et en 2011 (en agglomération), une moyenne de 4386 véhicules, dont 4% de poids lourds. Entre 2007 et 2011, l'accidentologie fait état d'un accident sur cette RD et d'un blessé hospitalisé.

La route départementale (RD) n° 330a traverse la commune. Elle est classée en 3^{ème} catégorie. Les comptages de trafic effectués en 2009 relèvent une moyenne journalière de 3203 véhicules, dont 4 % de poids lourds

La route départementale (RD) n° 1324 traverse la commune. Elle est classée en 2^{nde} catégorie. Les comptages de trafic effectués en 2009, relèvent une moyenne journalière de 8143 véhicules, dont 11 % de poids lourds.

2° Protection de l'environnement – Les Espaces Naturels Sensibles

Le Conseil général a approuvé le 18 décembre 2008 un schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles. Ainsi, le territoire de la commune de MONT-L'EVEQUE est concerné par :

-le site d'intérêt départemental « les landes et milieux boisés d'Ermenonville et Chantilly » : massif forestier de Chantilly et Ermenonville qui s'étend en rive gauche de l'Oise, ce plateau massif est constitué par la plate-forme du calcaire lutétien, que surplombent plusieurs buttes sableuses résiduelles.

-le site d'intérêt départemental « la Forêt Domaniale d'Ermenonville » : ce site s'organise autour de milieux landicoles et pelousaires.

3° Circuit de randonnée inscrit au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)

Le territoire communal de MONT-L'EVEQUE est traversé par un tronçon du GR 11. Ce chemin de grande randonnée emprunte la route de Senlis et la route d'Osmond.

Par ailleurs, je ne manquerai pas, en cours d'élaboration de ce document d'urbanisme, de vous faire parvenir tous les éléments nouveaux relevant de la compétence du département.

Pour le Président du Conseil général,
et par délégation,
le Directeur général adjoint
du développement des territoires
et de l'environnement



Olivier GROS

P.J. :fiches des sites VMU34 et GENS05

Carte GR11



VMU34

Forêt Domaniale d'Ermenonville



ID

Surface : 942**Altitude :****Entité paysagère :**

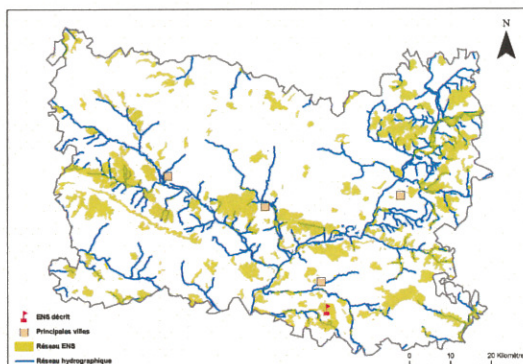
VALOIS MULTIEN.

Canton(s) concerné(s) :

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, SENLIS.

Commune(s) concernée(s) :

FONTAINE-CHAALIS, MONT-L'ÉVÊQUE, PONTARME, SENLIS, THIERS-SUR-THÈVE.



Inscription à inventaire, statut de protection :

Natura 2000 - ZPS : FR2212005, Natura 2000 - ZSC : FR2200380, Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, Site Classé Oise 60, Site Inscrit Oise 29, ZICO PE 09, ZNIEFF I n° 220014323.

Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

Vocation proposée


Restauration et entretien de milieux landicoles et pelousaires



Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)



 Délimitation de l'ENS

0 140 280 m




Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieux naturels dominants

Espèces végétales remarquables

Aigremoine odorante, Laiche des sables; Crassule mousse fleurie, Cynoglosse officinale, Bruyère cendrée, Cotonière naine, Sceau de salomon odorant, Potentille argentée, Teesdalie à tiges nues, Véronique printanière, Violette des chiens

Espèces animales remarquables

Pic mar, Pic noir, Gobemouche noir, Rouge queue à front blanc

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Etat de conservation et fragilité du site

DESCRIPTION PAYSAGERE

DESCRIPTION SOCIALE



Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Principales activités aux alentours

Fréquentation

Réglementations diverses

Foncier

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

Dégradation et menaces

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

Actions de gestion :

Eclaircie forte des peuplements de pins pour favoriser la présence de callune en sous-bois; extension des lisières le long des layons dans le cadre des coupes d'amélioration; non reboisement des landes ouvertes; maintien d'arbres morts et à cavités

Actions de contractualisation :

Entretien des landes et pelouses; augmentation de la surface en landes et pelouses; gestion différenciée des layons et de leurs abords (exportation des produits de coupe et fauche...); maîtrise de la fréquentation

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi

Surface : 12397

Altitude :
Entité paysagère :

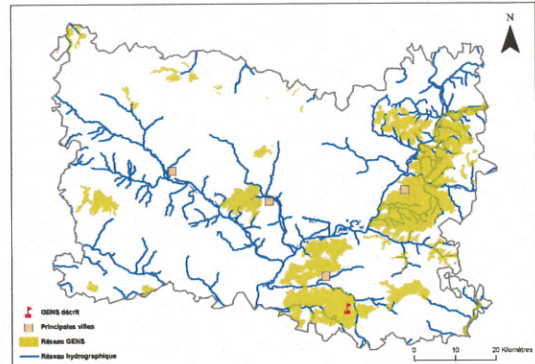
VALOIS MULTIEN.

Canton(s) concerné(s):

Chantilly, Nanteuil-Le-Haudouin, Senlis.

Commune(s) concernée(s) :

AVILLY-SAINT-LEONARD, BARON, BOREST, CHANTILLY, COYE-LA-FORET, ERMENONVILLE, FONTAINE-CHAALIS, LA CHAPELLE-EN-SERVAL, LAMORLAYE, MONTAGNY-SAINTE-FELICITE, MONT-L'EVEQUE.


Inscription à inventaire, statut de protection :
Natura 2000 - ZPS, Natura 2000 - ZSC, Parc Naturel Régional, ZICO, ZNIEFF I, ZNIEFF II.
Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

Vocation proposée

Présentation du Grand Ensemble Naturel Sensible (GENS)

Le massif forestier de Chantilly-Ermenonville s'étend en rive gauche de l'Oise, à cheval sur la bordure sud-occidentale du plateau du Valois et sur le Pays de France. Ce plateau massif est constitué par la plate-forme du calcaire lutétien, que surplombent plusieurs buttes sableuses résiduelles (Butte aux gens d'armes...).



 Délimitation du GENS

0 2 570 5 140 m



Description et intérêt du Grand Ensemble Naturel Sensible

DESCRIPTION ECOLOGIQUE

Composition

Milieux naturels dominants

Plusieurs habitats remarquables, rares et menacés en Europe, sont inscrits à la directive "Habitats" de l'Union Européenne : la chênaie-charmaie acidocline du *Lonicero periclymeni-Fagetum petraeae* (type subatlantique méridional) ; la chênaie-charmaie à Jacinthe du *Hyacinthoides non-scriptae-Fagetum sylvaticae* (type subatlantique méridional) ; la chênaie-hêtraie du *Fago sylvaticae-Quercetum petraeae* (type subatlantique méridional) ; la hêtraie calcicole de l'*Hordelymo europaei-Fagetum sylvaticae* (type subatlantique méridional) ; la frênaie à Laïche espacée du *Carici remotae-Fraxinetum excelsioris* ; les groupements herbacés humides nitrophiles de l'*Aegopodion podagrariae* et de l'*Alliarion petiolatae* ; les groupements herbacés sur sables (*Thero-Airion*, *Violion caninae*) ; les landes à *Ericacées* (*Calluno-Ericion cinerae*) ; les pelouses calcicoles du *Festuco lemanii-Anthyllidetum vulnerariae*, les lisières calcicoles du *Geranium sanguinei*...

Espèces végétales remarquables

La Mauve alcée (*Malva alcea*) ; Callune (*Calluna vulgaris* (L.) Hull var. *hirsuta*) ; Filipendule (*Filipendula vulgaris*) ; Pulmonaire à longues feuilles (*Pulmonaria longifolia*) ; Violette des chiens (*Viola canina*) ; Luzule à nombreuses fleurs (*Luzula multiflora* (Ehrh.) Lej. subsp. *Congesta*) ; Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*) ; Mibora naine (*Mibora minima*) ; *Racomitrium lanuginosum* ; *Ptilidium pulcherrimum*

Espèces animales remarquables

la Fiancée (*Catocala sponsa*) ; le Léopard des murailles (*Podarcis muralis*) ; Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) ; le Crible (*Coscinia cribraria*) ; Ecaïlle fermière (*Arctia villica*) ; l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) ; le Miroir (*Heteropterus morpheus*) ; Decticelle des bruyères (*Metroptera brachyptera*) ; *Perconia strigillaria* ; la Noctuelle de la myrtille (*Anarta myrtilli*)

Espèces inscrites à la Directive Oiseaux :

>> Oiseaux : Alouette lulu (*Lullula arborea*) - Reproduction ; Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) - Etape migratoire ; Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) - Reproduction ; Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) - Reproduction ; Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) - Reproduction. Hivernage ; Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) - Etape migratoire ; Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) - Reproduction ; Grue cendrée (*Grus grus*) - Etape migratoire ; Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) - Reproduction ; Pic mar (*Dendrocopos medius*) - Reproduction ; Pic noir (*Dryocopus martius*) - Reproduction ; Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) - Reproduction.

Organisation, fonctionnement et état de conservation

Agencement et connexion des milieux dans le site

Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

Etat de conservation et fragilité du site

DESCRIPTION PAYSAGERE



DESCRIPTION SOCIALE

Usage et gestion du Grand Ensemble Naturel Sensible

Principaux usages et activités sur le site

Principales activités aux alentours

Fréquentation

Réglementations diverses

Foncier

Présence de bâtiments

Gestion et valorisation actuelles

Dégradation et menaces

Historique et piste d'actions

Date d'intégration

Pistes d'actions

Des coupes circonstanciées sont souhaitables afin de conserver une héliophilie indispensable aux groupements calcicoles de grand intérêt patrimonial. Dans le même ordre d'idées, il serait nécessaire d'éviter le reboisement des lisières et des trouées. Les layons forestiers, souvent très riches sur les plans floristique, entomologique et batrachologique, gagneraient à être gérés en conservant les actuelles micro-topographies (ornières, dépressions humides...) et par le biais d'une fauche exportatrice. De même que le creusement de nouvelles mares permettrait d'augmenter la biodiversité tant animale que végétale au sein des systèmes dunaires sableux particulièrement secs.

Etat d'avancement

Maitre d'ouvrage choisi

